



## Le carnaval

Et aussi :



**COMMUNICATION**  
Les évolutions de la  
communication municipale



**L'ÉTAT CIVIL**  
de l'année  
2014



**LE MONDE AGRICOLE**  
à l'honneur dans  
la commune



**AGENDA**  
Les manifestations  
à venir



## SECRETARIAT DE MAIRIE

Place de la Mairie  
38260 Gillonnay  
Tél : 04 74 20 53 44  
Fax : 04 74 20 49 69  
Courriel : [mairie.gillonnay@orange.fr](mailto:mairie.gillonnay@orange.fr)

Pour vos démarches administratives (déclarations d'état civil, papiers d'identité, documents d'urbanisme...), le secrétariat est ouvert au public :

- lundi : 10h - 12h
- mardi : 10h - 12h et 16h - 18h30
- mercredi : 14h30 - 17h30
- jeudi : 10h - 12h
- vendredi : 10h - 12h et 15h - 18h.

 *Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.*

## NUMÉROS UTILES

École .....04 74 20 24 27  
Bibliothèque.....04 74 20 52 23  
Association des familles .04 74 20 31 03  
Service des eaux.....04 74 20 86 73  
Bièvre Isère Communauté.04 76 93 51 46  
SOS médecin .....04 38 70 17 01  
Gendarmerie.....17  
Pompiers .....18  
SAMU .....15

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tout français âgé de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

Pour ce faire, le jeune doit se présenter en mairie avec :

- sa carte d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- éventuellement un justificatif de nationalité française.

 L'attestation de recensement qui lui sera remise est requise pour l'inscription au permis de conduire, aux examens (CAP, BEP, baccalauréat) et autres concours publics. Les données issues de ce recensement faciliteront son inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans, s'il remplit les conditions légales pour être électeur.

## DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLAGE

 Collecte des **ordures ménagères**  
Elle a lieu le jeudi matin à partir de 3h00. Si le jeudi est férié, la collecte est en général reportée au lendemain.

 Emplacements des **conteneurs de tri sélectif** :

- place de la vogue
- près des HLM, rue de Battines
- place de la mairie, pour les vêtements et chaussures.

 **Déchèterie des Charpillates à La Côte Saint-André**

- lundi : 14h - 18h
- mardi, jeudi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
- mercredi et samedi : 9h - 18h.

Déchets acceptés : déchets verts, encombrants, déblais et gravats, batteries auto, huiles ménagères et minérales, métaux ferreux, papiers et cartons, pneus, bois, polystyrène, produits phytosanitaires, peintures, ampoules et néons, radiographies, plastiques et PVC, déchets d'équipements électriques et électroniques, vêtements et chaussures.  
 04 74 20 33 03.

**Déchèterie du Liers à Nantoin**

- lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h
  - mardi : 14h - 18h
  - samedi : 9h - 12h et 14h - 18h
-  04 74 54 13 73.

**Feux de déchets verts**

 Le brûlage de tous les déchets verts ou autres, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur, ainsi que les feux sont strictement interdits, en application des dispositions du Code de l'Environnement et du Règlement Sanitaire Départemental. *Arrêté préfectoral du 18 novembre 2013.*

## RESSOURCERIE

Boutique solidaire :  
- mardi et vendredi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 16h30  
- samedi : 10h - 16h30.

Débaras de biens immobiliers :  
téléphoner pour rendez-vous et devis.

  04 27 69 00 62 / 06 35 55 31 07  
[www.laressourcerie-bv.fr](http://www.laressourcerie-bv.fr)  
200 route du village S'-Pierre de Bressieux

## PERMANENCES INFO ÉNERGIE

Vous avez un projet de construction, de rénovation, ou de changement de votre système de chauffage ?

Pour répondre à vos questions sur vos travaux et leur financement, le syndicat mixte du Pays de Bièvre-Valloire propose des permanences « Info Énergie » assurées par un conseiller de l'AGEDEN (Association pour une GESTION DURABLE de l'Énergie).

Ces permanences gratuites, ouvertes à tous sur rendez-vous, ont lieu en alternance à Viriville, Beaurepaire et Colombes, le premier mercredi après-midi du mois.

  04 76 23 53 50  
[www.ageden38.org](http://www.ageden38.org)

## TRANSPORTS

**Billetterie SNCF (office de tourisme)**

Informations, édition de billets, réservations train + hôtel + voiture, le bureau SNCF offre tous les services d'une gare : organisation de voyages pour les groupes, à l'occasion d'événements, salons, foires. Services spécifiques pour les entreprises, prise de commandes par téléphone, facturation mensuelle. Possibilité de retirer les billets commandés sur Internet.

Horaires d'ouverture :

- lundi : 13h30 - 17h
- mardi/mercredi : 9h - 12h30
- jeudi/vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h
- samedi/dimanche : fermé.

  04 74 20 48 80  
mail : [sncf@bievre-isere.com](mailto:sncf@bievre-isere.com)  
5, place Berlioz, La Côte-Saint-André

**Services Transisère (car)**

La ligne 7330 (La Côte S'-André - Grenoble) dessert les communes de Gillonnay, Saint-Hilaire-de-la-Côte, La Frette, Bévenais, Le Grand Lemps, Colombe, Rives, Saint-Egrève et Voreppe.

Gillonnay → Grenoble | Grenoble → Gillonnay

6h38	7h40	7h25	8h10 <sup>(2)</sup>
7h03	8h15	7h45	8h43 <sup>(3)</sup>
8h38	9h35	12h15	13h12
13h48	14h45	16h50	17h47
17h13	18h00	17h00	17h53 <sup>(1)</sup>
18h57	19h46 <sup>(1)</sup>	17h20	18h17
		18h00	18h57

(1) : dimanche et fêtes, (2) : lundi, (3) : La Côte Saint-André

Horaires complets disponibles à la mairie.

  0820 08 38 38 (0,118 €/min)  
[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)



S'il est un domaine qui évolue en permanence, c'est bien celui de la communication ! Il y a vingt-cinq ans, lorsque nous avons publié les premières « Infos municipales », on n'imaginait alors même pas qu'elles pouvaient être diffusées autrement que sur un support papier. Il en était de même pour les comptes-rendus des réunions du conseil municipal et toutes les autres informations officielles, pour lesquelles l'affichage obligatoire en mairie était le seul moyen de permettre au public d'en prendre connaissance. Depuis, les écrans de toutes sortes se sont imposés, révolutionnant les modes de transmission de l'information.

Dans la continuité de ce qui avait été mis en place au cours des mandats précédents, la nouvelle équipe municipale réaffirmait l'an dernier son souhait d'améliorer la communication sous toutes ses formes afin de renforcer le dialogue avec les habitants et au-delà de donner de la commune une image attractive à ses partenaires et à toutes les personnes susceptibles de s'y installer.

Par l'intermédiaire de la commission communication, elle a lancé la réflexion sur ce qui pouvait être mis en œuvre pour dynamiser cette communication, pour la moderniser, notamment en utilisant les supports numériques qui font désormais partie de notre quotidien. Dans un premier temps, elle a retravaillé son logo, afin de l'adapter aux nouvelles exigences techniques. Puis elle s'est attachée à remettre au goût du jour le bulletin d'informations municipales dont vous découvrez aujourd'hui la nouvelle formule.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une présentation plus détaillée de ce que nous avons réalisé et les projets que nous souhaitons concrétiser cette année dans le but de privilégier les liens avec la population. C'est d'ailleurs, dans ce sens que nous avons aussi élaboré cette année notre première « Mallette du nouvel habitant » à l'intention de ceux qui ont choisi de résider dans notre commune.

Nous ne perdons cependant pas de vue que le meilleur moyen de communication reste le dialogue et l'échange et que, tout comme l'équipe municipale, je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer si vous le souhaitez.

Jean-Louis Didier  
Maire

## BULLETIN MUNICIPAL de la Commune de Gillonnay

*Directeur de publication*  
Jean-Louis Didier, maire.

*Conception, rédaction et mise en page*  
Mathias Allély, Marie-Françoise Rattier.

*Photos*  
Marie-Françoise Rattier, Mathias Allély,  
BasSlabbers/istock.

*Comité de lecture*  
Francine Ehrler, Claudine Guillaud,  
Florence Marion, Fernand Rabatel,  
Emmanuelle Pinto.

*Couverture*  
Les conscrits au carnaval.

*Impression*  
Imprimerie Rochat, La Côte-Saint-André.

avril  
2015

Dans ce numéro :

Infos pratiques . . . . .	p.2	Actions sociales . . . . .	p.8
Éditorial, sommaire . . . . .	p.3	École et périscolaire . . . . .	p.9
Communication . . . . .	p.4 et 5	Animations du village . . . . .	p.10
La municipalité et vous . . . . .	p.6	Gros plan . . . . .	p.11
Voirie et travaux . . . . .	p.7	Agenda des manifestations	p.12



# La communication municipale

## 25 ANS D'INFORMATIONS MUNICIPALES

En mai 1989, la commission information du Conseil Municipal tout juste élu rédigeait une première esquisse de ce qui allait devenir le bulletin d'informations municipales.

Parce que, écrivait-elle en introduction :

« Il nous semble normal et nécessaire que chaque habitant de Gillonnay soit renseigné périodiquement sur les activités, les projets et les décisions du Conseil Municipal ».

Ces premières « Infos Municipales » de trois feuilles agrafées révélait la composition des commissions, les différentes représentations extérieures, l'essentiel des réunions du conseil et des informations diverses. Elle saluait aussi la naissance de l'association « l'Avenir à Gillonnay » dont l'un des buts était la publication d'un bulletin trimestriel.

Dès le 2ème numéro, la formule évoluait progressivement vers une présentation de type magazine. Son contenu s'étoffait, mettait en avant les projets phare de la commune, s'élargissait à la vie associative et aux temps forts régissant la vie du village.

L'impression de la publication était rapidement confiée à un imprimeur. La maquette était régulièrement réactualisée, au rythme des innovations en matière de technologie et de communication. La démocratisation de l'informatique et du numérique facilitait la mise en page, la rendant plus attractive. La revue s'enrichissait de nombreuses illustrations et photos. Plus tard, la couleur commençait à être utilisée sur la couverture.

Aujourd'hui, le bulletin municipal poursuit sa mutation. Tout en gardant en ligne de mire qu'il est encore le principal support d'information entre la mairie et les habitants de la commune.



n°2 : juillet 1989



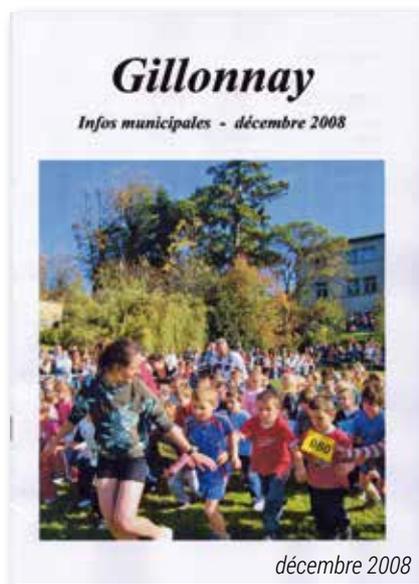
septembre 1998



juillet 2001



novembre 2006



décembre 2008



février 2014



## UNE MALLETTE POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Cette année, le maire Jean-Louis Didier et son conseil profitaient de la cérémonie des vœux pour accueillir officiellement les personnes nouvellement arrivées dans le village.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, il laissait le soin aux membres de son équipe de remettre à la dizaine de familles présentes une « Mallette du nouvel habitant ». Cette mallette contient un guide pratique regroupant les informations relatives aux services communaux et à la vie associative du village, ainsi que des plaquettes sur l'offre touristique, culturelle et de loisirs du territoire.



## UN NOUVEAU LOGO POUR GILLONNAY



L'an dernier, la commission communication entamait la réflexion sur l'évolution du logo de la commune, créé en 2009, à titre gracieux par Gérard Lossi, artiste sculpteur du village.

Cette démarche était motivée par le fait que les documents graphiques doivent maintenant répondre à des critères techniques plus rigoureux pour pouvoir être utilisés sur les différents supports de communication imprimés mais également sur Internet.

Conçu par Mathias Allely, dans le cadre de sa fonction de conseiller municipal, le nouveau logo s'inscrit dans la continuité du précédent. Notamment en reprenant les trois couleurs rappelant les caractéristiques du paysage gillonnois. Il correspond à une image simple mais également moderne de notre village, souhaitée par le nouveau conseil, tout en confortant la commune dans son identité rurale.

## UN SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Au cours du précédent mandat, l'équipe municipale avait ouvert le débat sur l'opportunité de créer un site internet pour la commune, sans cependant y donner suite.

Avec la démocratisation récente des nouveaux modes de communication, maintenant plébiscités et utilisés quotidiennement par la quasi totalité de la

## VOTRE BULLETIN MUNICIPAL ÉVOLUE

Comme vous pouvez le voir dans ce numéro, la maquette du bulletin a été complètement restructurée. Nous avons voulu vous proposer un bulletin moderne plus visuel, clair et pratique, organisé selon les différentes facettes de la vie communale.

À raison de trois exemplaires par an, il s'articulera autour d'un schéma qui sera respecté dans chaque numéro :

- un rappel des infos pratiques
- l'éditorial
- un dossier, en début de publication
- un rappel des derniers événements
- un gros plan sur un fait d'actualité, une particularité du village, une personne ou une association
- et, en dernière page, l'agenda des manifestations à venir.

Autres nouveautés :

- le bulletin passe au « tout couleur »
- pour des raisons techniques et dans une volonté de privilégier les employeurs locaux, son impression a été confiée à l'imprimerie Rochat, située à La Côte Saint-André.

Enfin, sa distribution sera désormais assurée par les conseillers municipaux, par souci d'économie et de proximité avec les habitants.



### À noter

En attendant la mise en place du site internet, les personnes souhaitant recevoir par courriel l'ordre du jour et le compte-rendu des conseils municipaux peuvent en faire la demande au secrétariat : [mairie.gillonnay@orange.fr](mailto:mairie.gillonnay@orange.fr)



# La municipalité et vous

## LES VŒUX DU MAIRE AUX HABITANTS

Le samedi 10 janvier, un public nombreux assistait à la cérémonie des vœux. Après avoir adressé souhaits et remerciements à son auditoire, le maire Jean-Louis Didier entamait son discours en évoquant l'évolution des collectivités territoriales. Puis il déroulait le bilan de l'année. Se réjouissait du succès des Nouvelles Activités Périscolaires. Revenait sur les trois gros chantiers de l'année : réparations des dégâts liés aux intempéries de 2013, sécurisation du chemin de Lemps et aménagement du parking de l'école. Annonçait le démarrage de la construction du columbarium.

La cérémonie se poursuivait par l'accueil des nouveaux habitants et la projection d'une rétrospective de l'année, pour se conclure par un temps d'échange autour d'un buffet.



## ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Les 22 et 29 mars, les électeurs ont élu leurs représentants au Conseil départemental, jusqu'ici appelé Conseil général. Pour la première fois, ils devaient accorder leur voix à un binôme homme/femme, afin d'introduire la parité à l'assemblée départementale.

Le scrutin clos, le dépouillement était assuré par les conseillers municipaux et par les habitants, en présence d'un public intéressé.



## LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE

### Les animations



Évelyne Thoniel, bibliothécaire professionnelle, accueille les enfants de l'école, dans le cadre scolaire et périscolaire.

La bibliothèque reçoit aussi une fois tous les deux mois le Relais Assistantes Maternelles intercommunal, pour un temps de découverte animé par Marie-Agnès Pinjon, du Ram, et Chantal Lossi, bénévole.

### Du nouveau à la bibliothèque...

... avec les achats des dernières parutions en romans, policiers, bandes dessinées et ouvrages jeunesse. Avec un choix de « textes lus » à écouter en voiture, à la maison ou en balade, qui séduisent un public de plus en plus nombreux. Et avec l'installation d'un poste informatique pour consulter en ligne le catalogue du réseau de Bièvre-Isère.

### Rappel des permanences

- lundi et mardi : de 16h30 à 18h
- mercredi : de 15h à 17h
- samedi : de 10h à 12h

*Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi uniquement.*

### Adhésion annuelle

10 € par foyer. Gratuité pour les -25 ans. La carte d'adhésion permet d'emprunter dans toutes les médiathèques et bibliothèques du réseau de Bièvre-Isère.

**i** Infos + au 04 74 20 52 23  
(pendant les heures d'ouverture)



## ÉTAT-CIVIL 2014

*(Informations communiquées en accord avec les familles)*

### Naissances

Rémy, fils de Jérémie Martin et Annie Chipier .....le 10/02  
 Jordane, fille de Rémy Beroud et Caroline Chaussy .....le 01/04  
 Léandre, fils de Jérôme Lavesvre et Émeline Gillet .....le 24/04  
 Alix, fille d'Apollinaire Moussougan et Stéphanie Michallon...le 29/04  
 Hugo, fils de Grégory Diennet et Florence Boullu Chataigner...le 03/05  
 Abdul-Kadir, fils de Cahit Aydin et Gülten Yildirim .....le 07/07  
 Léo, fils de Kevin Crobeddu et Audrey Alteneder .....le 31/08  
 Léon, fils d'Alexandre Grolleau et Julie Favreau .....le 02/11

### Mariages

BEAUGNON Cécile et GENEVEY Alexis .....le 03/05  
 GIBERT Catherine et GLANDUT Raymonde .le 12/07

### Décès

BONENTI Renée, née DUCHAMPLECHEVAL ..le 04/11

### Décès de personnes natives de Gillonnay

EMPTOZ Marie, née ROBIN .....le 18/01  
 GLANDUT Yvonne, née VALENTIN .....le 11/02  
 CHENAVER Elise, née BURLET .....le 03/05  
 MONTMAYEUL Odette, née CLEMENT .....le 19/05  
 MIERAL Andrée, née CHORIER .....le 03/09



## LE DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

Cette année, une nouvelle organisation a été mise en place pour assurer le déneigement de la commune. Si cela s'avère nécessaire, deux tracteurs partent simultanément, un en direction des coteaux et l'autre vers la plaine pour dégager plus rapidement la voirie.

Les tournées s'achèvent aux alentours de 8h30.

Le service est effectué par les établissements BTP ED de Serge Bouvier-Ballet. En cas d'empêchement, des conventions ont été signées avec des agriculteurs pour qu'ils assurent le service à leur place.

En parallèle, les élus se répartissent des astreintes hebdomadaires de décembre à avril pour pouvoir déclencher, en cas de besoin, l'intervention des véhicules de déneigement.



## UN ACCÈS AU PRÉ POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE



Pendant les vacances de février, une ouverture était faite dans le mur ouest séparant la cour de l'école du pré-moyen, propriété de la commune pour permettre aux élèves d'accéder à ce terrain en herbe. Les travaux de maçonnerie étaient réalisés par l'entreprise Bouvier-Rambaud. Ils étaient complétés par la pose d'un portail, par les employés des services techniques. Le montant des travaux s'élève à près de 3000 €.



## DES TRAVAUX DANS LE BÂTIMENT ÉCOLE-MAIRIE

En février, ont aussi été effectuées l'isolation et la réfection du couloir nord de l'école. Les vitrages isolants ont été posés par l'entreprise Bièvre menuiserie. Le doublage des murs extérieurs, la pose de plafonds suspendus, de toile de verre et les peintures ont été réalisés par l'entreprise Concept Plâtre. Le tout pour un montant de près de 10 000 €. Des travaux de même type seront programmés sur la partie ouest du couloir pendant les vacances de printemps.

## COLOMBARIUM : LA PLATEFORME RÉALISÉE



Les travaux de construction du columbarium au cimetière ont débuté par la réalisation de l'enceinte, soit un nouveau mur de clôture et la reprise du mur existant et un sous-bassement pour recevoir les cases. Le montant des travaux est d'environ 11 000 €.

La mise en place des cases et leur aménagement seront faits par les employés des services techniques.

## EN BREF

Depuis le début de l'année ont aussi été réalisés :

- la pose de la barrière de la rampe d'accès Personnes à Mobilité Réduite, entre le parking, l'école et la bibliothèque par l'entreprise gillonnoise de serrurerie Monnet pour un montant de 1 150 €.
- la reprise par les employés des services techniques, du câblage informatique pour améliorer les accès à Internet. Le montant des fournitures s'élève à environ 500 €.

Enfin, de nouveaux luminaires extérieurs pour l'église ont été commandés. Ils nécessitent la fabrication de supports sur-mesure qui sont en cours de réalisation.

Et en voirie :

- la création d'un passage à gué au nord-ouest du lotissement « Notre-Dame 2 »
- suite aux dégâts d'orage d'octobre 2013, la remise en état des voiries et un passage à gué de la Bordèche, pour un coût de 30 000 € subventionné à hauteur de 20 000 €.





# Actions sociales

## REPAS ET COLIS POUR LES ANCIENS DE LA COMMUNE

Répondant à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale, quatre-vingt dix convives participaient, le dimanche 14 décembre à midi, au traditionnel repas dédié aux personnes de la commune âgées de plus de 70 ans. Parmi eux, les deux doyens de l'assemblée, Francine Chollier et Joseph Robin-Brosse.

La salle des fêtes avait été fleurie, comme à l'accoutumée, par Emmanuel Valentin, et les menus joliment dessinés par les enfants participant aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Le repas concocté par Réjane Piolat-Meillat était servi par les conscrits du village. Il était ponctué d'histoires drôles et de chansons reprises en chœur par l'assemblée, dans une ambiance très conviviale.

Le week-end suivant, les conseillers municipaux et membres du CCAS se rendaient chez les personnes de plus de 75 ans n'ayant pas pu participer au repas pour leur remettre un colis gourmand. Une occasion de passer avec eux un moment sympathique, propice à l'échange et au rappel de souvenirs drôles et émouvants. Une trentaine de colis étaient ainsi distribués, dont six à des personnes résidant en maison de retraite.



## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Par le biais du Domicile collectif La Ricandelle, situé à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, l'ADMR propose un service de portage de repas pour les personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

La distribution se fait en chaîne froide. Elle est assurée 7 jours sur 7, jours fériés compris. Les personnes peuvent à leur guise bénéficier de ce service, quotidiennement, seulement certains jours de la semaine ou de manière ponctuelle.

Les repas, complets et équilibrés sont confectionnés par un traiteur agréé par les services d'hygiène. Livrés froids, ils se réchauffent sur le gaz, au four ou au micro-ondes. Ils se conservent trois jours au réfrigérateur et peuvent être congelés. Le coût du repas livré s'élève aujourd'hui à 8,20 € ou 9,20 € pour un repas de régime.

**i** Pour commander (ou décommander un repas), il suffit de téléphoner deux jours à l'avance au 04 76 65 58 62 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

**À noter :** le CCAS adhère à cette action en versant une participation annuelle de 0,35 € par habitant.

## BANQUE ALIMENTAIRE : LES BÉNÉVOLES S'INVESTISSENT

Comme chaque année, l'Association d'Aide Alimentaire de Bièvre-Isère a participé activement à la collecte organisée par la Banque Alimentaire les 28 et 29 novembre derniers dans la plupart des supermarchés du territoire. Cette collecte avait pour but de récolter des denrées alimentaires, produits d'hygiène et de première nécessité. Une action qui a mobilisé de nombreux bénévoles, notamment ceux qui assurent chaque semaine l'acheminement et la distribution des colis sur le site de Gillonnay pour le compte de l'association 3ABI.

**Rappel :** Les personnes souhaitant bénéficier de cette aide doivent contacter la conseillère en économie sociale et familiale de l'association, Muriel Verny.

Leur dossier constitué, elles pourront se présenter sur l'un des trois sites de distribution : Bossieu le lundi, Bressieux le mardi, Gillonnay (hangar Gyltiss) le mercredi après-midi. Les bénévoles leur remettront alors leur colis en contrepartie d'une participation financière modeste.

**i** Infos au 04 74 20 01 05.

## LE FORUM DES JOBS D'ÉTÉ ET EMPLOIS SAISONNIERS

Ouvert à tous publics, du 13 au 17 avril, il se tiendra sur huit sites de Bièvre-Valloire, notamment à La Côte Saint-André.

Les personnes pourront consulter les offres d'emploi, de la documentation par secteur professionnel, se renseigner sur les démarches à entreprendre et rencontrer des conseillers de la Mission Locale et de Pôle Emploi.

**i** Infos sur les lieux et les horaires au 04 74 79 18 18.

## LES MERCREDIS DE L'APPRENTISSAGE

Destinés aux jeunes intéressés par les métiers de l'artisanat, le prochain est programmé le 29 avril à 9h30 à Beaufort.

**i** Inscription obligatoire auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, au 04 76 70 82 09.

## LA MISSION LOCALE DE LA BIÈVRE AU SERVICE DES 16-25 ANS

Plus communément appelée la MOB (Mission d'Orientation de la Bièvre), elle propose aux jeunes de 16 à 25 ans du territoire de Bièvre-Valloire de les accompagner dans leur recherche d'emploi, de formation ou d'orientation et de les aider à résoudre leurs problèmes de logement, transport et santé.

Elle met aussi en place des actions de prévention et de

protection, notamment par le biais de ses conseillères en Activités de Planification et d'Éducation Familiale.

Pour un entretien personnalisé à La Côte Saint-André ou Saint-Siméon-de-Bressieux, contacter le conseiller Thierry Fariault, au 04 74 20 83 41. Pour toutes autres questions, appeler la Mission Locale au 04 74 79 18 18.



## DES ATELIERS POUR PRÉPARER NOËL

Comme chaque année, les ateliers de Noël traditionnellement proposés aux élèves quelques jours avant les vacances ont rencontré le succès escompté !

Encadrés par les enseignantes et par l'équipe du Sou des écoles, les enfants ont confectionné pâtisseries, cartes de voeux et figurines en pâte à sel. L'après-midi, ils se retrouvaient en salle des fêtes pour la projection d'un film, précédant le goûter. Et l'arrivée, attendue, d'un Père Noël chargé de cadeaux pour chacune des classes. Un prélude à Noël financé par le Sou des écoles.



## SPECTACLE ET EXPOSITION AU PÉRISCOLAIRE

Des festivités aussi le dernier jour de classe de l'année pour les enfants fréquentant les services périscolaires mis en place par l'association des familles.

À midi, un déjeuner gourmand était servi aux convives de la cantine, nombreux à se retrouver autour des tables installées dans la salle des fêtes.



En fin d'après-midi, l'équipe d'animation des NAP, mises en place à la rentrée dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, présentait une exposition des petits travaux réalisés l'après-midi après

la classe. Ainsi qu'un petit spectacle alternant les pratiques artistiques et les démonstrations sportives.



## UN AUTRE REGARD SUR LE HANDICAP

Dans le cadre d'une action de sensibilisation sur le handicap, baptisée « Printemps de la mobilité » l'école alternative Primevère à Montgontier a programmé le 30 avril à la salle des fêtes, deux représentations de la comédie de Tchekhov « La demande en mariage ».

L'une, l'après-midi, pour ses élèves et pour ceux de l'école publique. L'autre, le soir à 20h00 pour tout public.

La pièce sera interprétée par les trois comédiens de la compagnie Andy Warhoulle ; des artistes qui ont choisi de mettre leur handicap au service d'une mise en scène débridée.

**i** 06 50 46 76 94  
[www.ecole-primevere.org](http://www.ecole-primevere.org)



## LES VACANCES DE PRINTEMPS À LA RUCHE

L'accueil loisirs la Ruche accueillera les enfants de 3 à 11 ans pendant les deux semaines de vacances de printemps à la salle Saint-Maurice.

La première semaine aura pour thème « Les oeufs dans tous leurs états ». Une visite de la ferme des autruches à Sardieu est prévue le mercredi 15 avril.

La seconde sera consacrée aux « Quatre éléments », avec une sortie au musée de l'eau de Pont-en-Royans le mercredi 22.

Infos et inscriptions : ☎ 04 74 20 31 03  
[asso-familles-gillonay@orange.fr](mailto:asso-familles-gillonay@orange.fr)



### À noter

Les parents ayant des enfants nés en 2012 et souhaitant les inscrire à l'école doivent s'adresser à la mairie.

☎ 04 74 20 53 44  
[mairie.gillonay@orange.fr](mailto:mairie.gillonay@orange.fr)



# Animations du village

## LE VILLAGE FÊTE CARNAVAL

L'après-midi du 7 mars, le village fêtait Carnaval sous un soleil radieux. Pour la troisième année consécutive, la manifestation était organisée conjointement par les deux comités des fêtes de Gillonnay et Saint-Hilaire de la Côte.

Dès 15h00, tout le monde était fin prêt pour la parade. À la suite de Monsieur Carnaval représenté par Lucie Seguin sous les traits d'un pirate, les musiciens de l'harmonie du Grand Lempis ouvraient un défilé tout en rythmes et en couleurs. Ils précédaient trois chars superbement décorés. Ceux des organisateurs mettant à l'honneur, l'un, les arts du cirque, l'autre, le jardinage et la nature. Et celui des conscrits du village célébrant la tradition vigneronne.

Sous une pluie de confettis, la joyeuse troupe parcourait en musique les rues du centre du village, ponctuant sa pérégrination des démonstrations de jonglage et équilibres réalisées par les enfants ayant participé à l'atelier cirque animé par Sylvain pendant les semaines précédentes.

Au terme de la déambulation, tout le monde se retrouvait devant la mairie pour le goûter, avant d'assister à l'embrasement de l'éphémère héros du jour. La soirée se poursuivait par un repas choucroute réunissant à la salle des fêtes une cinquantaine de convives.



## DUO POÉTIQUE ET CABARET LOUFOQUE AVEC « L'ARBRE »

Ils ont emprunté aux clowns leur maquillage blanc, aux mimes leur langage gestuel. Et plus encore la drôlerie et la poésie d'une expression artistique universelle.



Le vendredi 30 janvier à Montgontier, sur la scène du Café Culturel le Bazar, « Elle » et « Lui », protagonistes de la pièce « Vis à vis » ont ravi leur public !

Campés par Jeanne Guillon et Aurélien Delsaux, de la Compagnie de l'Arbre, deux personnages attachants, des voisins que tout oppose et qui vont au fil du temps apprendre à s'accepter, se connaître, s'apprécier, s'aimer. Un très beau « Vis-à-vis », original et coloré, illustré par la magie du théâtre d'objets et conté dans une langue imaginaire, conçu par les auteurs du spectacle

pour être accessible à tous, au-delà des âges, des styles et des frontières. Et pour mieux raconter la comédie de la vie, la relation humaine et un quotidien qui se joue des apparences et des différences.

Registre plus sombre pour la même compagnie qui donnait deux représentations de la dixième édition de sa « Conférence Complètement Contemporaine », en février à la salle des fêtes.

Un cabaret loufoque et poétique, placé sous le signe de la liberté d'expression.

Inventifs et impertinents les comédiens ont épluché l'actualité et offert à un auditoire de plus de deux cents personnes un savoureux mélange de sketches drôles et amers, tendres et absurdes, poétiques et sarcastiques, émaillés de trouvailles scéniques. Avec en point d'orgue, un hommage émouvant et sans concession à tous les « Charlie ».

## JEUX INÉDITS À LA LUDOTHÈQUE

À peine installés, déjà adoptés ! De la boîte à bidules à l'univers des cavaliers, des mécanos aux animatch colorés, les nouveaux jeux proposés par Sandrine et l'équipe d'animation de la ludothèque ont fait fureur, le 27 février dernier !

Créée en 2009, la ludothèque itinérante intercommunale est un espace de rencontre autour du jeu. Elle s'arrête à Gillonnay en moyenne un vendredi tous les deux mois, à la salle des fêtes.

La ludothèque est ouverte gratuitement à tout public, sur l'ensemble du territoire.



Seule condition, les mineurs de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un adulte, ceux de plus de 14 ans doivent présenter une autorisation parentale, valable pour l'année.

### Prochains rendez-vous :

Les 15 mai et 19 juin, de 15h à 18h à la salle des fêtes.



### À noter

La ludothèque organise la fête du jeu, le 30 mai à Faramans et Viriville.

Programme et infos complémentaires :

☎ 04 74 20 98 31 / 06 19 08 68 27

ou [ludothèque@bievre-isere.com](mailto:ludothèque@bievre-isere.com)



## AULOGIE SUR LE RING DES MONTBÉLIARDES

Le 22 février dernier, après deux ans d'absence, Aulogie retrouvait pour la cinquième fois le ring du concours de race montbéliarde du Salon de l'agriculture pour un dernier tour de piste.

Une nouvelle satisfaction pour l'élevage de Jean-Michel et Guillaume Noël Baron, présent pour la septième année consécutive sur la manifestation : « Notre objectif était de passer les sélections départementale et régionale. Aulogie aura dix ans en septembre. Les vieilles vaches sont rares sur le salon ! » précisait Guillaume, fier de sa championne au palmarès exceptionnel.

La belle aventure avait débuté en 2009 pour ces éleveurs héritiers d'une tradition familiale initiée par Joseph, le bisaïeul, perpétuée par ses fils Gilbert et Bernard, puis par Jean-Michel, le père de Guillaume. Pour la première fois, une vache issue de leur élevage était sélectionnée « pour représenter notre village et le syndicat départemental de la race » confiait alors Jean-Michel.

Un coup d'essai qui était un coup de maître : Aulogie, fruit du travail d'une vingtaine d'années sur la lignée obtenait le premier prix de sa section et le titre convoité de meilleure mamelle jeune.

Une reconnaissance professionnelle pour deux passionnés de génétique et de bio-technologies. Comme l'avait été auparavant l'admission de leur taureau Pernan dans un centre de reproduction.

Cinq ans plus tard, pour sa deuxième participation au salon, Charmante était à son tour primée. Aulogie peut désormais quitter tranquillement le devant de la scène, la relève est assurée !



## DES PRIX ET DES MÉDAILLES !

### Aulogie

- 2009 : - 1<sup>er</sup> prix de section
  - « Meilleure mamelle jeune »
- 2010 : - 1<sup>er</sup> prix de section
- 2011 : - 4<sup>ème</sup> prix de section
  - Championne adulte et « réserve » grande championne nationale de la race...

### Charmante

- 2013 : - 4<sup>ème</sup> prix de section
- 2014 : - 2<sup>ème</sup> prix de section
  - « Meilleure mamelle de section » (derrière la championne)...



## LA PASSION DES CONCOURS

Tout à sa passion pour son métier et pour les manifestations qui en sont la vitrine, Guillaume s'implique aussi fortement, au niveau régional en tant que responsable de l'organisation du transport des montbéliardes vers Paris et de leur suivi sanitaire pendant le salon.



Avec le même enthousiasme que celui qui le pousse à vivre une autre passion : « J'aime le concours, son ambiance ! C'est pour ça que j'ai aussi suivi les formations pour être juge. Et j'ai autant de plaisir à juger qu'à présenter une vache sur le ring » précise-t-il avant de conclure « Même si ce ne sont pas les mêmes émotions... »

## LE MINISTRE EN CAMPAGNE

Le ministre de l'agriculture et porte-parole du gouvernement Stéphane Le Foll faisait une brève halte dans la commune, le jeudi 5 mars en fin d'après-midi pour soutenir les candidats de la majorité de gauche, briguant un siège au Conseil départemental dans le canton de la Bièvre. Accompagné par André Vallini, sénateur, Christian Nucci, vice-président du Conseil général délégué à l'agriculture et Philippe Mignot, conseiller régional, il était accueilli par le maire Jean-Louis Didier.

Cette visite était aussi l'occasion pour le ministre de rencontrer des responsables agricoles départementaux, qui, en présence de Jean-Claude Darlet, président de la Chambre d'agriculture, leur faisaient part de leurs inquiétudes liées à la Politique Agricole Commune. Après avoir répondu à leurs questions, Stéphane Le Foll a dû rejoindre Grenoble, tandis que les personnes présentes dégustaient les spécialités apportées par les producteurs locaux à leur intention.





# L'agenda des manifestations



Jeudi 30 avril

## Une demande en mariage

Spectacle de la C<sup>ie</sup> Andy Warhoule, organisé par l'école Primevère pour le Printemps de la Mobilité  
20h, Salle des fêtes.

Infos / réservations : 06 50 46 76 94.

Dimanche 10 mai

## Pucier

du Sou des Écoles  
Espace Gyltiss.

Infos / réservations : 04 74 20 41 25.



30/31 mai, 6/7 juin

## Au long de la D73

Exposition collective d'artistes locaux  
Invitée : Lindsey Ensten (dessins, gravures)  
Espace Gyltiss, de 14h à 19h.  
Vernissage le samedi 30 mai à 11h.

Jeudi 4 juin

## Concours de pétanque

de l'Automne Ensoleillé  
St-Maurice.



Dimanche 7 juin

## Concours de pétanque

des Conscrits  
Place de la Mairie.



Vendredi 19 juin

## Fête de l'école

Spectacle des enfants  
Kermesse du Sou des écoles.

27/28 juin

## Le concierge

Fantaisie dramatique inédite sur Hector Berlioz,  
par la C<sup>ie</sup> Bièvre & mots Liers.  
Sam. 27 à 20h et Dim 28 à 15h, à la Salle des fêtes.  
Infos / réservations : 04 74 53 27 08 / 06 32 93 95 57.



## À noter

Retrouvez l'agenda de toutes les manifestations du territoire au jour le jour sur le site : <http://tourisme-bievrevall Loire.com>

ou à l' **Office de tourisme**

5, place Berlioz, La Côte Saint-André ( ☎ 04 74 20 61 43)

- lundi : 13h30 - 17h

- mardi et mercredi : 9h - 12h30

- jeudi et vendredi : 9h - 12h30 et 13h30 - 17h

- samedi : 9h - 12h30.